

**Séance extraordinaire du 20 décembre 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 20 décembre 2018, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Lévis Duchesne                   Luc Maltais  
  Richard Lapointe                Evans Potvin  
  Sylvain Lavoie                   Martin Voyer

Sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents :                    Marie-Hélène Boily, directrice générale  
  Mario Bouchard, greffier

**1.    OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

A 19 h 30, M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2.                    289.12.2018           LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1.            Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2.            Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3.            Adoption du règlement n° 240-2018 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2019.
4.            Adoption du règlement n° 241-2018 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2019.
5.            Adoption du règlement n° 242-2018 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable pour l'année 2019.
6.            Adoption du règlement n° 243-2018 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration pour l'année 2019.
7.            Adoption du règlement n° 244-2018 relatif à l'imposition d'une compensation relative à la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel, agricole, institutionnel, commercial et industriel pour l'année 2019.
8.            Période de questions.
9.            Levée de la séance.

**Acceptée à l'unanimité**

**3.            290.12.2018           ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 240-2018 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET DE DÉCRÉTER LES TAUX FONCIERS VARIÉS POUR L'ANNÉE 2019**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'adopter le règlement n° 240-2018 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2019. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. 291.12.2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 241-2018 FIXANT UNE TARIFICATION POUR LES COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES DES LAURENTIDES ET DE LA MONTAGNE POUR L'ANNÉE 2019**

---

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais d'adopter le règlement n° 241-2018 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2019. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**5. 292.12.2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 242-2018 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2019**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'adopter le règlement n° 242-2018 relatif à l'imposition d'une compensation pour le réseau de distribution d'eau potable pour l'année 2019. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**6. 293.12.2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°243-2018 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉPURATION POUR L'ANNÉE 2019**

---

M. Évans Potvin propose, appuyé par M. Luc Maltais d'adopter le règlement n° 243-2018 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration pour l'année 2019. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**7. 294.12.2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 244-2018 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, AGRICOLE, INSTITUTIONNEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL POUR L'ANNÉE 2019**

---

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'adopter le règlement n° 244-2018 relatif à l'imposition d'une compensation relative à la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel, agricole, institutionnel, commercial et industriel pour l'année 2019. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Des questions sur le taux agricole et les choix politiques au niveau de l'entretien, le volet social et le support aux organisations.

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 59, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

*André Fortin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*

**Séance extraordinaire du 20 décembre 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix tenue le 20 décembre 2018, à 20 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Lévis Duchesne                   Luc Maltais  
  Richard Lapointe                Evans Potvin  
  Sylvain Lavoie                   Martin Voyer

Sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents :                    Marie-Hélène Boily, directrice générale  
  Mario Bouchard, greffier

**1.    OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

A 20 h, M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2.            295.12.2018    LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

10. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
11. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
12. Adoption du plan triennal des immobilisations 2019-2020-2021.
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**3.            296.12.2018    ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Richard Lapointe d'adopter le plan triennal des immobilisations 2019-2020-2021. Celui-ci fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.   PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Une question sur le sujet suivant :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

**5.   LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

---

**André Fortin, maire**

---

**Mario Bouchard, greffier**